



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-46231>

Département(s) de publication : **62**

Annonce n° **26-46231**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-41285

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville Liévin

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21620510400443

Ville : Liévin

Code postal : 62800

Groupement de commandes : Oui

Nom du coordinateur du groupement : Groupement de commande entre la Ville de Lievin (coordonnateur) et le Ccas

Département(s) de publication : 62

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Maintenances préventive et curative des moyens de secours du patrimoine communal (suite au marché 2026M001 classé sans suite)

Code CPV principal - Descripteur principal : 50413200

Type de marché : Services

Description succincte du marché : L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Montant maximum par période : 70.000,00 euro(s) HT L'accord-cadre est conclu à compter de la notification du marché jusqu'au 31 décembre 2026. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 1. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. Les montants estimatifs sont indicatifs et comprennent la totalité des périodes de reconduction

Critères d'attribution : Performances en matière de protection de l'environnement : 20% Moyens humains et administratifs : 20% Prix des prestations : 60%

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 13/05/2026 à 12h00, lire 22/05/2026 à 12h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/05/2026